



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division des Personnels Enseignants

DIPE/21-893-712 du 07/06/2021

**APPEL A CANDIDATURES : FORMATEUR/TRICE ACADEMIQUE EDUCATION PRIORITAIRE**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame, Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme AUBERT - correspondante académique éducation prioritaire - odile.aubert@ac-aix-marseille.fr

Un poste de formateur/trice académique en éducation prioritaire est à pourvoir à la rentrée 2021.

Les formateurs Education Prioritaire bénéficient d'une décharge d'un tiers de leur temps de service pour les activités liées à cette mission.

Ce poste est ouvert aux enseignants du second degré exerçant ou ayant exercé en éducation prioritaire.

Vous trouverez en annexe le profil du poste ainsi que les modalités de candidature, d'affectation et d'exercice.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

**APPEL A CANDIDATURE : FORMATEUR/TRICE ACADEMIQUE EDUCATION  
PRIORITAIRE  
FICHE DE MISSION**

**Cadre réglementaire :** note ministérielle du 10/02/2014- circulaire du 04/06/2014

**Intitulé de la mission :** formateur éducation prioritaire, **second degré.**

**Définition de la mission :** Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique de l'éducation Prioritaire. Accompagnement des équipes de REP + et REP, impulsion et suivi de formations et d'actions dans un cadre académique, départemental ou local. Mise en œuvre des grands axes du référentiel de l'Éducation prioritaire.

<b>Personnels pouvant postuler</b>	Professeur du second degré exerçant ou ayant exercé en EP.
<b>Niveau</b>	Enseignement secondaire – formation Dans les réseaux REP+ et REP – formation inter-degrés.
<b>Mission du Formateur Éducation Prioritaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les équipes pédagogiques dans une réflexion sur leurs pratiques pour la réussite des élèves de l'éducation prioritaire en REP + et REP.</li> <li>- Impulser et suivre des formations et des actions dans un cadre académique, départemental ou local, en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.</li> <li>- Animer des temps de travail collectifs dans le 1er et le 2nd degré, en favorisant les transferts dans les pratiques de classe.</li> <li>- Produire des ressources notamment numériques</li> <li>- Participer à la mise en place d'actions pour favoriser une coopération utile avec les parents.</li> <li>- Participer à des actions de formation adossées à la recherche.</li> </ul>
<b>Temps de service et remarques liées aux modalités d'affectation</b>	<p>Les formateurs Éducation Prioritaire bénéficient d'une décharge d'un tiers de leur temps de service consacrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aux rencontres de formation et d'organisation du groupe des formateurs de <b>la mission académique éducation prioritaire</b></li> <li>- A la concertation avec les différents pilotes des REP et REP+ et les équipes pour organiser des formations adaptées aux besoins des réseaux ; et à la production de ressources et de documents visant à valoriser et impulser des actions pédagogiques au sein des réseaux</li> <li>- A mettre en œuvre les formations.</li> <li>- Au suivi des enseignants nouvellement affectés en REP+ ou REP.</li> </ul> <p>Le reste du temps de service sera consacré aux tâches d'enseignement sur le poste dont ils sont déjà titulaires.</p> <p>La mission fera l'objet d'un rapport d'activité en fin d'année scolaire.</p> <p>Les enseignants qui postulent pour ce service verront leurs dossiers de candidatures examinés par une commission académique, en lien avec les corps d'inspection.</p> <p>Ils prennent l'engagement de participer aux journées nationales de formation qui se dérouleront <b>hors académie</b></p>
<b>Postes à pourvoir</b>	Pour l'année 2021-2022, 1 poste est à pourvoir pour le second degré dans le Vaucluse.
<b>Modalités de recrutement</b>	Les candidats retourneront la fiche de candidature ci-après à l'adresse mail ci-dessous avant le <b>vendredi 18 juin</b> , délai de rigueur. Ils pourront accompagner cette fiche de tous les documents qui leur semblent nécessaires pour étayer leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, travaux réalisés, ...).
<b>Contacts :</b>	Mme Odile AUBERT, IA-IPR, correspondante académique Éducation Prioritaire. <a href="mailto:odile.aubert@ac-aix-marseille.fr">odile.aubert@ac-aix-marseille.fr</a> copie à : <a href="mailto:ce.educprio@ac-aix-marseille.fr">ce.educprio@ac-aix-marseille.fr</a>



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RENTREE 2021  
FICHE DE CANDIDATURE  
FORMATEUR/TRICE ACADEMIQUE EDUCATION PRIORITAIRE**

<b>NOM PRENOM</b>	
<b>AFFECTATION ACTUELLE</b>	
<b>DISCIPLINE</b>	
<b>ADRESSE PERSONNELLE</b>	
<b>TELEPHONE</b>	
<b>ADRESSE MAIL</b>	
<b>DIPLOME ET ANNEE D'OBTENTION</b>	

<b>ANNEES D'EXPERIENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE</b>	
<b>MISSIONS ANTERIEURES DE FORMATION</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>SI OUI :</b>	
<b>FORMATION EN EDUCATION PRIORITAIRE</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>FORMATION SUR DES THEMATIQUES TRANSVERSALES</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>SI OUI : PRECISEZ LESQUELLES :</b>	

<b>JE DECLARE ETRE CANDIDAT AU POSTE DE FORMATEUR/TRICE ACADEMIQUE EDUCATION PRIORITAIRE</b>	
<b>DATE :</b>	<b>SIGNATURE :</b>

<b>AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :</b>	
<b>DATE :</b>	<b>SIGNATURE ET CACHET :</b>